

## Le « MOT » du département de pharmacie du Centre universitaire de santé McGill

*Céline Dupont, André Bonnici, Johanne Vinet, Patricia Lefebvre*

### Résumé

**Objectif :** L'objectif de cet article est de décrire le modèle, développé par des membres du département de pharmacie du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), qui analyse les différentes étapes liées aux travaux réalisés dans le cadre de leur collaboration au comité de pharmacologie.

**Mise en contexte :** Il y a quelques années, le CUSM a procédé à une révision du formulaire pharmacothérapeutique et du fonctionnement du comité de pharmacologie. Pour permettre une collaboration optimale des différents cliniciens, un examen approfondi des activités entourant la production des différents travaux soumis au comité de pharmacologie a été entrepris. L'analyse de tout le processus visait une approche concertée de la gestion du médicament pour assurer un modèle systématique de prises de décisions basées sur des données probantes. Une designer pédagogique a aidé l'équipe du CUSM à modéliser les éléments entourant les étapes des différents mandats à réaliser pour appuyer le comité.

**Conclusion :** Une modélisation par objet typé (MOT) a permis d'identifier les composantes des différents travaux du comité de pharmacologie ainsi que leurs liens et de mieux comprendre les responsabilités et la contribution de chacun, ce qui facilitera les prises de décisions éclairées par des données probantes. Cette cartographie est devenue un outil de référence lors de conférences et est utilisé à des fins éducatives pour les différents cliniciens. Elle explique efficacement et de manière exhaustive le fonctionnement de l'équipe responsable, dont le rôle consiste à offrir le soutien nécessaire au comité de pharmacologie dans ses activités.

**Mots clés :** comité de pharmacologie, modélisation par objet typé

### Introduction

Afin d'arriver à une approche concertée de la gestion du médicament, le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) a réorganisé, il y a quelques années, les activités entourant le comité de pharmacologie<sup>1</sup>. Le formulaire pharmacothérapeutique ainsi que le fonctionnement du comité ont été révisés lors de cet exercice. Le département de pharmacie du CUSM désirait optimiser sa collaboration aux travaux du comité de pharmacologie. L'analyse de la structure et des activités d'un comité de pharmacologie a déjà été rapportée dans la littérature et cet exercice per-

met de mieux orienter les collaborateurs et membres de celui-ci<sup>2,3</sup>. L'objectif de l'exercice visait l'obtention d'un modèle systématique de prises de décisions basées sur des données probantes à l'égard des dossiers médicaments.

### Description de la méthodologie

Le Département de pharmacie du CUSM a eu recours, au printemps 2006, à une designer pédagogique, Mme Françoise Crevier (Ph.D.), pour contribuer à l'ensemble du processus. Les différents pharmaciens collaborant au comité de pharmacologie ont travaillé avec Mme Crevier pour mettre sous forme de cartographie (*knowledge mapping*) tous les détails entourant leur collaboration aux différentes étapes des travaux du comité de pharmacologie. La chef du Département de pharmacie, le secrétaire du comité de pharmacologie, la responsable du centre d'information pharmacothérapeutique ainsi que la coordonnatrice du Programme de gestion thérapeutique des médicaments (PGTM) du CUSM ont notamment participé à ce remue-méninges.

En dirigeant les discussions lors de ces rencontres, la spécialiste a aidé les participants à bien identifier les différentes composantes et leurs liens. Elle a eu recours à la technique de modélisation par objets typés (MOT) et à un logiciel pour guider les participants<sup>4,5</sup>. Le modèle MOT, disponible notamment sur le site web de l'Université du Québec à Montréal (<http://www.licef.teluq.quebec.ca/francais/real/mot.htm>), est l'expression graphique des connaissances d'un domaine et des liens qui les unissent. Ce modèle permet de faire un recensement des étapes d'un processus. L'analyse du contenu permet d'identifier les connaissances, de les organiser, de les représenter graphiquement en établissant les différents éléments qui les relient. Le processus décrivant les divers travaux réalisés

*Céline Dupont, B. Pharm, M.Sc., est pharmacienne et coordonnatrice du Programme de gestion thérapeutique des médicaments au Centre universitaire de santé McGill*

*André Bonnici, B. Pharm, M.Sc., est pharmacien et coordonnateur du comité de pharmacologie du Centre universitaire de santé McGill*

*Johanne Vinet, B. Pharm, M.Sc., est pharmacienne au Centre d'information pharmacothérapeutique du Centre universitaire de santé McGill*

*Patricia Lefebvre, B. Pharm, M.Sc., FCSHP, est chef du Département de pharmacie du Centre universitaire de santé McGill*

pour le compte du comité de pharmacologie a donc été modélisé. On retrouve dans le diagramme principal ci-joint (figure 1), le premier niveau de l'exercice de modélisation. Un point foncé à l'intérieur d'un élément indique la présence d'une ou de plusieurs rubriques pour cette étape (la représentation graphique des détails des différentes étapes n'est pas présentée dans ce document). Les pharmaciens ont travaillé avec Mme Crevier à décortiquer systématiquement chacune d'elles.

## **Le « MOT » du département de pharmacie du CUSM**

Les pharmaciens devaient initialement convenir de l'énoncé de l'objectif global qui guiderait leurs travaux de collaboration avec le comité de pharmacologie. Ils se sont entendus qu'ultimement, « la promotion de l'utilisation optimale et sécuritaire de la pharmacothérapie au CUSM » représenterait cette orientation commune. Le processus devait viser à prodiguer des soins et des services pharmaceutiques de haut niveau, centrés sur le patient. Pour ce faire, il fallait notamment instaurer des mécanismes de veille informationnelle afin d'identifier rapidement les événements déclencheurs qui pouvaient affecter d'une façon ou d'une autre l'utilisation des médicaments dans notre centre.

Nous présentons ci-dessous une description de quelques sections clés représentées dans le modèle « MOT » développé au CUSM.

### **Événements déclencheurs**

Cette section traite des multiples événements, de différente nature, pouvant inciter ou même quelquefois obliger le comité de pharmacologie à se prononcer sur certains problèmes. Une décision législative, un avis de Santé Canada, la mise en marché ou le retrait du marché d'un médicament sont quelques exemples d'éléments qui se retrouvent régulièrement à l'agenda d'un comité de pharmacologie. Afin d'aider ce dernier à prendre des décisions éclairées, on doit entreprendre au préalable un travail de préparation, de recherche documentaire.

Lorsqu'un sujet a retenu l'attention du comité de pharmacologie, le dossier est assigné à une personne qui en sera responsable. Le secrétaire du comité de pharmacologie doit attribuer les priorités de façon à ce que les dossiers urgents soient prêts et traités à temps en fonction du calendrier des réunions du comité de pharmacologie. L'agenda du comité tient compte de ces événements. Les sujets, de par leur nature, ne demandent pas tous le même degré d'analyse mais certains, les demandes d'ajout d'un nouveau médicament au formulaire par exemple, nécessiteront une revue exhaustive de la documentation scientifique avant qu'on puisse formuler une recommandation au comité de pharmacologie.

### **Recherche de l'information et rédaction du document**

La recherche documentaire est une étape critique dans l'analyse d'un dossier. Le soutien du centre d'information

et les ressources des bibliothèques du CUSM sont précieux à cette étape du processus. La qualité des résultats de la recherche dans les bases de données est déterminée par le choix judicieux des mots clés et les stratégies de recherches sélectionnées. Le choix des bases de données à interroger et des sources d'information à consulter sont aussi des facteurs importants. Il est primordial que la personne chargée de rédiger le document de consultation soit en mesure de consulter une information complète et à jour.

Un exercice de triage doit être réalisé afin de ne conserver que l'information pertinente au travail en cours. Les personnes chargées d'un dossier doivent donc hiérarchiser les informations c.-à-d. déterminer ce qui sera conservé pour rédiger le document de consultation (méta-analyse, études cliniques diverses, rapports de cas, séries de cas, études observationnelles, études de cohorte, etc.). Des grilles d'évaluation (JADAD, AGREE etc.) permettent de noter de façon objective les publications retenues.

La rédaction du document destiné à la consultation par le comité de pharmacologie s'appuiera sur des données probantes (lorsqu'elles sont disponibles), résumera les données cliniques et scientifiques consultées et informera de la qualité de celles-ci. Les commentaires de cliniciens experts seront incorporés afin de s'assurer que les recommandations et la décision finale soient pratiques et applicables à notre milieu. Le document présenté doit permettre aux membres du comité de pharmacologie de prendre connaissance rapidement de la qualité des sources d'informations disponibles consultées et de l'analyse qui en a été faite, d'avoir un résumé des facteurs déterminants et essentiels à la prise d'une décision et à la formulation de recommandations claires et précises. L'absence de publication de qualité devrait être soulignée et incitera le comité de pharmacologie à approfondir sa réflexion sur la recommandation à adopter.

### **Sanction du comité de pharmacologie**

Le secrétaire du comité de pharmacologie doit faire circuler le document d'évaluation à travers diverses étapes. Il doit pouvoir présenter le dossier (mise en contexte) mais recevoir les opinions quelquefois divergentes des différents experts qui y ont contribué. Les discussions peuvent se solder par une demande d'informations supplémentaires. L'auteur du document devra soumettre au secrétaire du comité de pharmacologie les réponses et précisions demandées. Si le comité adopte le document, avec ou sans modifications, tout un processus de mise en application débutera. Selon la nature de la décision, plusieurs actions doivent être entreprises pour s'assurer de l'activation de celle-ci ; pour certains dossiers, des modalités d'implantation et de suivi pourront être requises.

### **Appliquer la recommandation**

Cette section décrit les étapes nécessaires à la mise en application des recommandations selon leur type. Certains documents devront être entérinés par d'autres instances, l'exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharma-

ciens (CMDP) par exemple, d'autres demanderont que certains acteurs concernés soient contactés et informés. Un calendrier de mise en œuvre de l'application des recommandations, comme la formation ou la création de groupes de travail, peut être nécessaire. Différents documents de référence devront souvent être créés pour répondre aux besoins de la mise en place d'une décision ou d'une recommandation. Des guides thérapeutiques, des protocoles, des algorithmes de traitement, des ordonnances collectives, des ordonnances prédéfinies, des politiques et procédures, des bulletins d'information permettront de diffuser l'information et de s'assurer que les cliniciens s'approprient de façon éclairée et efficace la recommandation du comité de pharmacologie.

### L'utilisation du modèle « MOT » au CUSM

L'exercice de schématisation réalisé par les différents collaborateurs du CUSM a permis de visualiser et de clarifier toutes les étapes de même que les rôles et responsabilités de chacun. Il en résulte un outil de formation qui sert de repère aux professionnels de la santé de l'établissement, leur permettant de visualiser de façon détaillée et ordonnée toutes les étapes liées aux activités du comité de pharmacologie du CUSM. Le département de pharmacie a organisé une soirée de formation pour les pharmaciens du CUSM, à laquelle étaient invités les résidents en pharmacie. Le modèle « MOT » fera aussi partie des outils disponibles pour aider les étudiants à comprendre les travaux liés à l'évaluation d'un médicament et pour leur offrir une stratégie efficace lors de leurs travaux.

Cette démarche structurée, maintenant bien expliquée à l'aide d'un support visuel clair, a aussi fait l'objet de conférences offertes par des cliniciens du CUSM. Le modèle a notamment été utilisé dans le cadre de la formation provinciale sur le comité de pharmacologie de l'Association du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Québec. Cet outil possède l'avantage de pouvoir être exporté et adapté dans d'autres établissements de santé.

### Conclusion

À l'aide de cet exercice de groupe, les pharmaciens collaborant au comité de pharmacologie ont schématisé les différentes composantes de leur travail. Ils ont pu ainsi identifier les attentes et les besoins de tous, en prenant connaissance des différentes étapes à travers lesquelles chacun devait cheminer. Les collaborateurs et membres du comité de pharmacologie qui étudient et utilisent le « MOT » du CUSM s'assurent ainsi que les décisions prises seront éclairées et basées sur des données probantes. Le modèle permet : 1) de visualiser et d'expliquer le fonctionnement de l'équipe responsable ainsi que d'appuyer le comité de pharmacologie dans ses travaux, 2) de faciliter la collaboration entre les différents acteurs du milieu, 3) de favoriser une bonne continuité des travaux du comité de pharmacologie, 4) de former les étudiants et les résidents en pharmacie au rôle et aux responsabilités du pharmacien au sein du comité de pharmacologie et 5) de former les cliniciens à la démarche rigoureuse associée à l'utilisation optimale et sécuritaire de la pharmacothérapie.

Pour toute correspondance :

Céline Dupont

Département de pharmacie

Centre universitaire de santé McGill

Hôpital Général de Montréal, bureau C1-200

1650, avenue Cedar

Montréal (Québec) H3G 1A4

Téléphone : 514 934-1934, poste 42683

Courriel : celine.dupont@muhc.mcgill.ca

*Remerciements : les auteurs tiennent à remercier Mme Françoise Crevier pour son soutien dans l'élaboration de ce modèle.*

### Abstract

**Objective:** The purpose of this article is to describe the model analyzing the different steps related to projects developed in collaboration with the Pharmacy and Therapeutics Committee, a model developed by members of the pharmacy department of the McGill University Health Centre (MUHC).

**Context:** A few years ago, the MUHC proceeded to a revision of the drug formulary and of the operation of the Pharmacy and Therapeutics Committee. To allow optimal collaboration of the different clinicians, a thorough evaluation was undertaken of all activities involved in the development of various projects submitted to the Pharmacy and Therapeutics Committee. The analysis of the entire process was aimed at a concerted approach to medication management to ensure a systematic model for evidence-based decision making. A designer pedagogy helped the MUHC team in modeling the elements involved in the stages of carrying out the various mandates.

**Conclusion:** The modeling by object type (MOT) approach allowed the identification of components of various projects of the Pharmacy and Therapeutics Committee, including their various connections. As well, the approach provided a better understanding of the responsibilities and contributions of each, all of which facilitated evidence-based decision making. Such concept mapping has become a reference tool used by clinicians for educational purposes at conferences. Concept mapping effectively and indeed exhaustively explains the functioning of an accountable team, which has the role of providing the Pharmacy and Therapeutics Committee with the support it needs in carrying out its activities.

### Références :

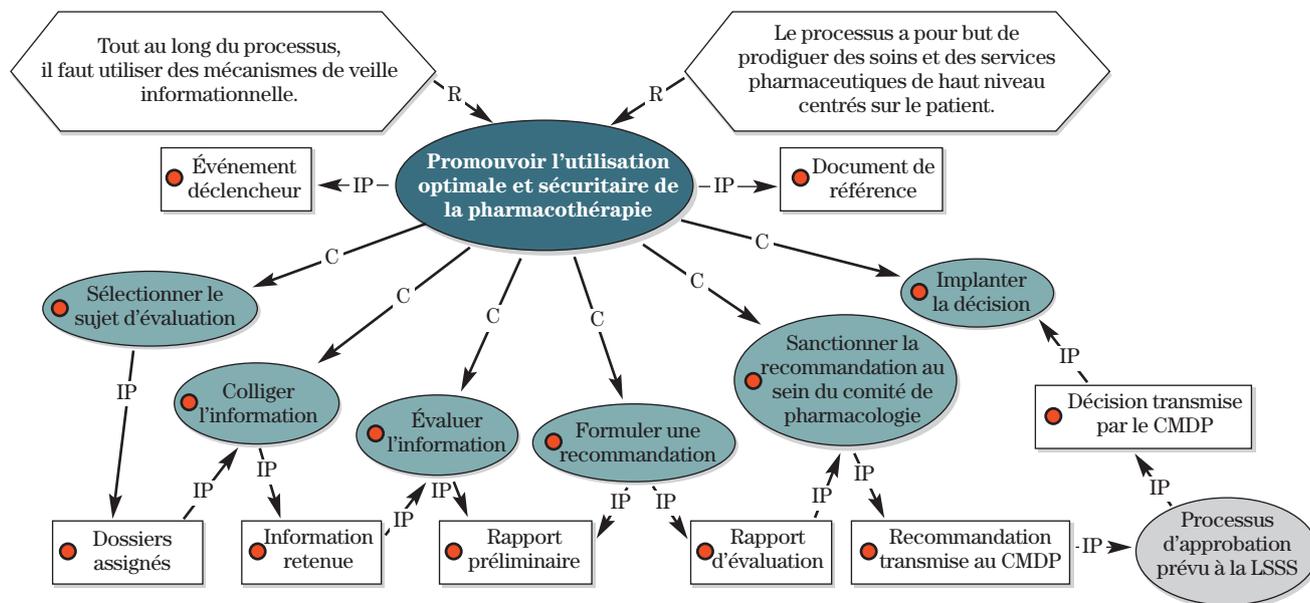
1. Lefebvre P. Pour une approche concertée de la gestion du médicament : réorganisation des activités entourant le comité de pharmacologie. *Pharmactuel* 2003;36:219-22.
2. Thurman PA, Harder S, Steiöff. Structure and activities of hospital drug committees in Germany. *Eur J Clin Pharmacol* 1997;52:429-35.
3. Tan EL, Day RO, Brien JE. Prioritising drug and therapeutics committee (DTC) decisions : a national survey. *Pharm World Sci* 2007;29:90-6.
4. Paquette G. Une technique de modélisation des connaissances à des fins de formation (Rapport technique). Montréal : LICEF, Télé-université. 1993
5. Paquette G, Crevier F, Aubin C. ID Knowledge in a Course Design Workbench. *Educational Technology* 1994;34:50-7.

Dans le *Pharmactuel* vol. 41 n° 2., la figure intitulée « Organisation des travaux du comité de pharmacologie au Centre universitaire de santé McGill » aurait dû accompagner l'article de la chronique « Gestion » publié à la page 107.

Veillez nous excuser de cet oubli.

**Titre :** Le « MOT » du département de pharmacie du Centre universitaire de santé McGill

**Figure 1 :** Organisation des travaux du comité de pharmacologie au Centre universitaire de santé McGill



*Légende :*  
 C : est composé de ...  
 IP : est intrant / produit...  
 R : le principe régit...